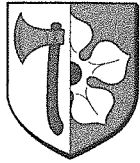


COMMUNE
DE
SCHIRRHEIN
67240



ARRETE MUNICIPAL

**portant réglementation temporaire de
circulation, rue des Prés, du 9 au 31
juillet 2026**

Le Maire de la Commune de SCHIRRHEIN

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2212-1, L2212-2, L2213-1 et suivants, L2541-1, L2542-1
- Vu le Code Routier, notamment l'article R 225,
- Considérant l'incidence des travaux de renforcement du réseau électrique par la société PAULTER, pour le compte d'Electricité de Strasbourg Réseaux,
- Vu la demande formulée par la société PAULTER de Mertzwiller le 7 juillet 2026,

ARRETE

- Article 1 : La circulation des véhicules, rue des Prés, sera interdite et le stationnement interdit, dans la zone des travaux, entre le 7 et le 31 juillet 2026.
- Article 2 : L'accès à la rue des Prés restera cependant possible, uniquement pour les riverains et les livraisons.
- Article 3 : La signalisation correspondante sera mise en place par la société intervenante.
- Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Bischwiller,
 - C.A.H.,
 - L'affichage.

Le Maire,



Patrick SCHOTT